



ASSEMBLÉE
NATIONALE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ

Barbara POMPILI
Députée de la Somme

Madame Nicole BELLOUBET
Garde des Sceaux, Ministre de la Justice
13 place Vendôme
75042 PARIS Cedex 01

Amiens, le 28 juin 2018

Madame la Ministre,

J'ai récemment eu l'occasion de me rendre dans les locaux de l'APREMIS, association amiénoise qui accueille des détenus en placement extérieur.

L'association effectue un travail remarquable, offrant un accompagnement complet aux détenus : hébergement en studio individuel, suivi psychologique, accompagnement social et professionnel personnalisé, chantier d'insertion. Il produit des résultats très positifs pour favoriser la réinsertion des détenus et prévenir la récidive.

Le placement extérieur constitue une mesure particulièrement intéressante, qui fait ses preuves au quotidien, et qui a aussi le mérite de présenter, pour le budget de l'administration pénitentiaire, un coût moindre que l'incarcération. Il correspond aussi aux orientations qui sont soutenues par le Gouvernement et la majorité parlementaire pour promouvoir les alternatives à la prison.

Pourtant, l'activité de l'association, qui a souvent été irrégulière par le passé, est aujourd'hui catastrophique. Sur les premiers mois de l'année, elle a accueilli en moyenne 18 détenus par jour, soit 10 de moins par rapport à l'année 2017.

Or le financement de l'association se fait principalement par le prix de journée versé par l'administration pénitentiaire. A l'heure actuelle, l'activité présente un déficit prévisionnel de 100 000 euros, mettant directement en péril l'association.

D'après les informations dont je dispose, l'administration pénitentiaire ne disposerait pas d'une enveloppe budgétaire suffisante et les placements extérieurs ne sont donc plus prononcées. Il ne s'agit pas seulement ici de répondre aux besoins de financement d'une association mais bien de redonner un élan à des mesures qui assurent, bien plus que la détention sèche ou le bracelet électronique, un véritable service d'intérêt général.

Pour avoir eu l'occasion d'échanger avec des bénéficiaires, anciens et actuels, de cette mesure, je ne peux que témoigner de l'effet très positif de l'accompagnement de l'association sur leur réinsertion à long terme.

Je me permets donc d'appeler votre attention sur cette situation. Pour ne pas que les 30 ans de l'APREMIS, prévus en novembre prochain, se transforment en annonce de fermeture de l'association, il est indispensable qu'elle puisse, dans les meilleurs délais, accueillir à nouveau un nombre supérieur de détenus en placement extérieur, plus en phase avec son conventionnement qui atteint 40 personnes.

Vous remerciant par avance de l'attention que vous voudrez bien porter à ce dossier, je vous prie de recevoir, Madame la Ministre, l'expression de mes respectueuses salutations.



Barbara POMPILI